



 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville



➤ **Page 3** > Les travaux du bureau de Poste

➤ **Page 4** > Débroussailliez pour votre sécurité

➤ **Page 5** > Rénovation de l'Hôtel de ville, c'est parti !

➤ **Page 6** > Un budget 2026 de continuité

➤ **Page 9** > Rencontre avec Ambre Jean

➤ **Page 12** > Fête de la musique 2026



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

Concours artistique

• **Le 6 juin** > Concours de dessin et peinture du Préau des Arts. Gratuit et ouvert à tous. Enregistrement au point d'accueil, place du D^r Bourdongle, de 10h à 17h.

Vide-grenier

• **Le 27 juin** > Organisé par le Comité des Fêtes, square du 18 juin.

Culture vivante

Spectacles à l'Électron Libre, 70 Allée Edouard Farnier, ZA des Laurons :

- **Le 13 juin** > «Sur la trace de Doudou» (à partir de 2 ans) à 10h30 et «En fin de conte» (pour petits et grands) à 16h, de Marion Lévy.
- **Le 14 juin** > «Ma belle cousine» (Bussy et M^{me} de Sevigné) par la C^{ie} Drômoise de la Cigale à 17h.
- **Le 27 juin** > «J'aime beaucoup ce que vous faites», de la C^{ie} Tous en Scène à 21h.

Aux 3 Platanes, 63 rue de la Maladrerie :

- **Le 7 juin** > Animations dès 10h30 : stages, photo, initiation au vitrail, Action Painting, exposition, sieste sonore...
- **Le 25 juin** > «Inconnu à cette adresse», lecture théâtralisée par C. Archer à 19h30.
- **Jusqu'au 31 juillet** > Exposition photo collective de Claude Tauleigne et Marc Heller.
- **Le 19 juin** > Concert de la Chorale «Cantiamo Insieme», à l'Église St-Vincent, 21h.

Expositions

- **À l'Espace Roumanille, Draye de Meyne** > Fariba Nourdeh (du 1^{er} au 7/6), Monique Deshayes (du 8 au 14/6), Michel Martinazzi (du 15 au 21/6) et Claudine Valentin (du 22 au 28/6).
- **Au Préau des Arts, 8 rue Pierre Toesca** > Dominique Bouër (du 29/5 au 11/6), Patrick Tourtel (du 12 au 18/6), Isabelle Palacin et Ellen Devoux (du 19 au 25/6), Bertrand Bellaize (du 27/6 au 2/7).

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L'édito

Chères Nyonsaises, chers Nyonsais,

Ce premier mois d'activité municipale a été marqué par des étapes importantes, notamment la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et le vote du budget communal, traduisant nos priorités dans un esprit de responsabilité et de transparence.

Nous avons poursuivi la prise en main des dossiers, tant sur le plan des ressources humaines qu'au sein de la communauté de communes (CCBDP), tout en installant les commissions municipales afin de permettre aux élus de s'investir pleinement dans leurs missions.

Des actions concrètes ont également été engagées pour améliorer la sécurité et le cadre de vie : l'interdiction prochaine des poids lourds en centre-ville, la nouvelle signalétique des parkings, le contrôle des horodateurs, la création d'une zone 20 favorisant le partage de l'espace public, et le rappel des règles de stationnement notamment l'interdiction de stationner en dehors des emplacements matérialisés.

Ce début de mandat a aussi été l'occasion de rencontres avec les services municipaux et techniques, indispensables pour adapter nos décisions aux réalités du terrain.

À l'approche de la saison estivale, nous souhaitons mettre en valeur le dynamisme culturel et touristique de notre commune, dans un esprit de convivialité et de partage.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.
Bien amicalement,

Christian TEULADE
Maire de Nyons

Directeur de publication > Christian Teulade. Directeur de la rédaction > Odile Piloz. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Les élus de la ville de Nyons. Photo : Claude Tauleigne. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Vie < Publique

Les travaux du bureau de Poste

Le bureau de Poste de Nyons fermera ses portes du 11 juillet (à midi) au 21 septembre, afin de permettre d'importants travaux de modernisation. Un bureau temporaire assurera la continuité bancaire et la distribution du courrier-colis.



Cette rénovation complète vise à transformer en profondeur l'espace pour le rendre plus fonctionnel, plus agréable et mieux adapté aux attentes des usagers. L'ensemble du bureau sera repensé avec une ouverture des espaces pour fluidifier la circulation, une réfection des sols et plafonds incluant la pose d'un parquet, ainsi que l'installation de nouveaux luminaires plus économes en énergie.

Ces aménagements ont été conçus pour offrir un cadre plus chaleureux et moderne, tout en renforçant la qualité de la relation client et l'efficacité du service.

Pendant toute la durée des travaux, une solution provisoire sera proposée afin de maintenir



L'accueil du bureau de Poste avant sa transformation

une continuité de service.

Un bureau temporaire ouvrira dès le 15 juillet à proximité de la Police Municipale, en face de la place Buffaven. Les usagers pourront y effectuer les retraits et dépôts de colis et de courrier.

En revanche, aucun distributeur automatique de billets ne sera disponible et les paiements devront être réalisés

uniquement par carte bancaire. Les opérations bancaires en espèces ne seront pas assurées.

Le bureau provisoire accueillera le public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, jusqu'à la réouverture du site rénové à la rentrée.

>> Plus d'informations sur le site www.laposte.fr

brasserie - glacier - café

Café de la Bourse

3, Place du Docteur Bourdongle
26110 Nyons

www.restaurant-labourse.com
isabelle@restaurant-labourse.com

04 75 27 87 57

RGE
QUALIBAT

SAME
MENUISERIE

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS - MEUBLES - PARQUETS
ESCALIERS - STORES ET MOUSTIQUAIRES

ZA du Grand Tilleul - 26110 NYONS
04 75 26 09 92 - same@menuiserienyons.fr

> Ville Durable

Pour toute question technique relative aux obligations légales de débroussaillage, n'hésitez pas à contacter le Pnr des Baronnies Provençales. Permanence téléphonique le lundi de 14h à 17h30 et le jeudi de 9h30 à 13h au 04 75 26 79 07. Prise de rendez-vous et contact sur old@baronnies-provencales.fr



Débroussailliez pour votre sécurité

Dans un contexte marqué par l'augmentation des températures estivales et la multiplication des feux de forêt, la prévention des incendies constitue une priorité majeure, notamment à proximité des zones forestières. Le débroussaillage joue ainsi un rôle fondamental en limitant la propagation du feu et constitue à ce titre **une obligation légale qui incombe à chaque propriétaire**. Il consiste à :

- réduire la masse combustible en éliminant les bois morts, les broussailles, buissons et en coupant les herbacées ;
- élaguer les branches basses ;
- se débarrasser des végétaux coupés par broyage ou évacuation en déchetterie.

Pour limiter son impact sur la biodiversité, **il est recommandé de débroussailler entre octobre et mars** afin d'intervenir en dehors de la période sensible pour la faune et la flore (floraison,

reproduction, nidification...), en particulier s'il s'agit d'un premier débroussaillage. En été, il peut être à l'origine de départ de feu (étincelles, chaleur...). C'est pourquoi, il est fortement déconseillé d'intervenir durant cette période.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional (Pnr) des Baronnies provençales a recruté deux animateurs début 2026 qui ont pour mission de vulgariser, sensibiliser et accompagner les élus et les particuliers sur les obligations légales de débroussaillage, tant dans la compréhension de la règle que dans son application sur les parcelles concernées. Cet été, ils effectueront des **visites de reconnaissance sur le terrain**, principalement dans les secteurs les plus sensibles (proche des massifs forestiers). Une réunion publique d'information sera proposée en automne pour faire le point.

Justine et Maxime du Pnr vous accompagnent !

weldom
Bricoler • Jardiner • Décorer
NYONS

Horaires : 8h30-19h
sans interruption
du lundi au samedi

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68

Intermarché
NYONS SUPER

Ouvert de 8h30 à 19h30
Non stop du lundi au samedi
Dimanche matin
de 8h30 à 12h30
Nyons
04 75 26 19 68
31 avenue de Verlerot

En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !

24/24 leDRIVE

Rénovation de l'Hôtel de ville, c'est parti !

En < travaux

De juin à fin août 2026, des travaux d'amélioration de l'accueil des usagers et de sécurisation du bâtiment vont être entrepris. Un chantier de modernisation qui entrainera des modifications temporaires d'utilisation de la mairie.

Le chantier de rénovation du hall d'accueil de l'Hôtel de ville débute. Les travaux permettront d'améliorer les conditions de sécurité et de travail des agents du service Population et État Civil avec l'installation d'une banque d'accueil vitrée et d'une porte automatique interne pour la gestion des accès aux étages de l'Hôtel de ville.

Ils favoriseront également le confort thermique du hall d'entrée du bâtiment. Les usagers bénéficieront d'un meilleur accueil avec la création d'un espace d'attente et d'un accès plus pratique à la salle des mariages.

Les travaux seront réalisés durant l'été, pour un montant total de 72 000€ TTC.

Durant cette phase de travaux, le service Population et État Civil s'installera momentanément dans la salle

du Conseil municipal et le service Culture, Sports et Associations dans l'Espace Barjavel de l'Hôtel de ville.

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) emménageront quant à eux dans leurs nouveaux locaux, situés dans l'ancien bureau de la Police Municipale.

Durant les travaux, les cérémonies civiles (mariages, pacs, etc.) et les conseils municipaux seront délocalisés à la Maison de Pays.

Après les travaux, vous pourrez retrouver le service Culture, Sports et Associations en lieu et place du CCAS (derrière le pôle d'accueil) et les agents du service Population et État Civil se réinstalleront dans des bureaux plus adaptés.

Une deuxième phase de travaux fait actuellement l'objet d'études. Elle concerne la rénovation thermique et fonctionnelle du reste de l'Hôtel de ville. Un programme d'isolation de la toiture, des murs extérieurs et le remplacement des menuiseries sont notamment prévus dans ce cadre. La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par Élise Rasclard, architecte au Bureau d'Études Techniques de la mairie assistée de deux bureaux d'études (fluides et structures). La mise en œuvre du projet est envisagée pour 2027.



Représentation du futur hall d'accueil de l'hôtel de ville.

NYONS
ASSAINISSEMENT
VIDANGE - CURAGE - DEBOUCHAGE
INSPECTION VIDEO
06 75 50 54 51
nyonsassainissement@outlook.fr | ZA le Grand Tilleul - 26110 NYONS

werocket
www.werocket.fr
VOTRE
ENTREPRISE
MANQUE DE
VISIBILITÉ ?
ON CRÉE
VOTRE
SITE WEB
CLÉ EN MAIN
hello@werocket.fr Tel. 04 75 51 88 40

Le dossier

> Un budget 2026 de continuité

Réunis en conseil municipal le 22 avril dernier, les élus ont adopté à la majorité un budget 2026 responsable et équilibré, dans la continuité du mandat précédent. Malgré le contexte incertain, la ville de Nyons maintient son cap et ses engagements au service des Nyonsais.

Le budget communal 2026 a été **adopté à la majorité** : 21 voix pour, 8 voix contre. Il constitue désormais la feuille de route financière de la ville : tant pour le fonctionnement quotidien des services municipaux que pour les investissements structurants. Ce budget 2026 a été réalisé dans un contexte national contraint, qui conduit l'État à réduire ses dotations au bloc communal.

Stabilité fiscale et équité

La loi de finances promulguée le 19 février 2026 s'inscrit dans une trajectoire de redressement accéléré des comptes publics qui prévoit notamment le gel du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement. Pour la commune de Nyons, cette décision entraîne une baisse de 35 k€ des recettes de fonctionnement.

Malgré ce contexte difficile, les élus de la ville de Nyons ont fait **le choix de ne pas augmenter la pression fiscale** sur les

contribuables locaux. De même, les principaux tarifs municipaux restent inchangés (cantines, places du marché, cimetière...).

La fiscalité locale directe est la principale ressource des collectivités territoriales. Elle se compose aujourd'hui de **3 taxes** dont les taux ont été maintenus :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à 33,65%,
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à 24,52%,
- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) à 19,38%.

En revanche, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) **passé de 105,67% à 70% (-35 points) et la majoration de la THRS passe de 15 à 30%** comme l'autorise le décret sur les zones tendues.

En outre, les logements vacants font l'objet de la Taxe sur les Logements Vacants au taux de 17%, dont le produit est encaissé par l'Etat.

Les principaux investissements de 2026

Transition écologique

L'installation d'une centrale solaire photovoltaïque à côté de la station d'épuration permettra de produire un tiers de l'énergie nécessaire au fonctionnement de cet équipement très consommateur. L'opération sera menée en partenariat avec la société Véolia pour un montant total de 200 000€.

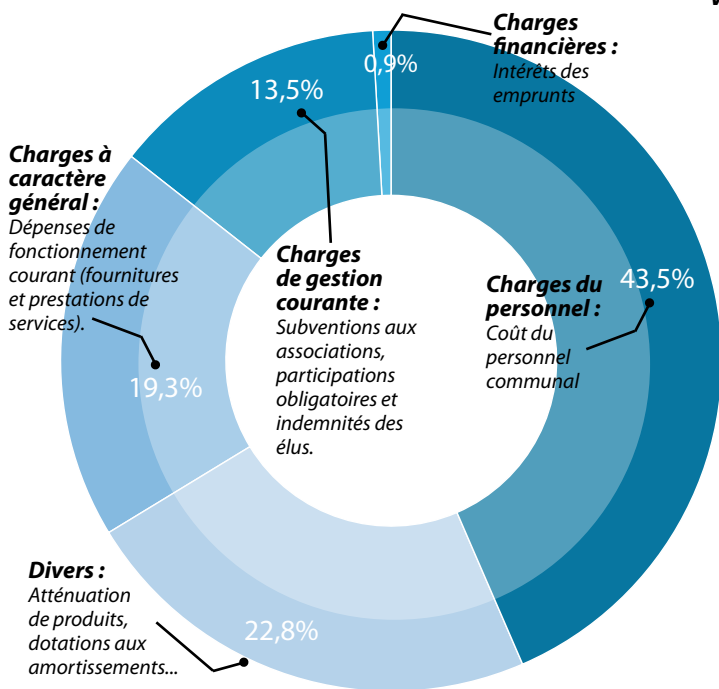
Outre les travaux de sécurisation et de réaménagement des locaux de l'hôtel de ville (cf page 5), la municipalité engage également en 2026 une étude sur l'isolation thermique de tout le bâtiment.

Le programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux 2026 portera cette année sur deux logements. Montant des opérations : 120 000€.

Les menuiseries du premier étage du Musée archéologique ont également été remplacées pour 27 000€.

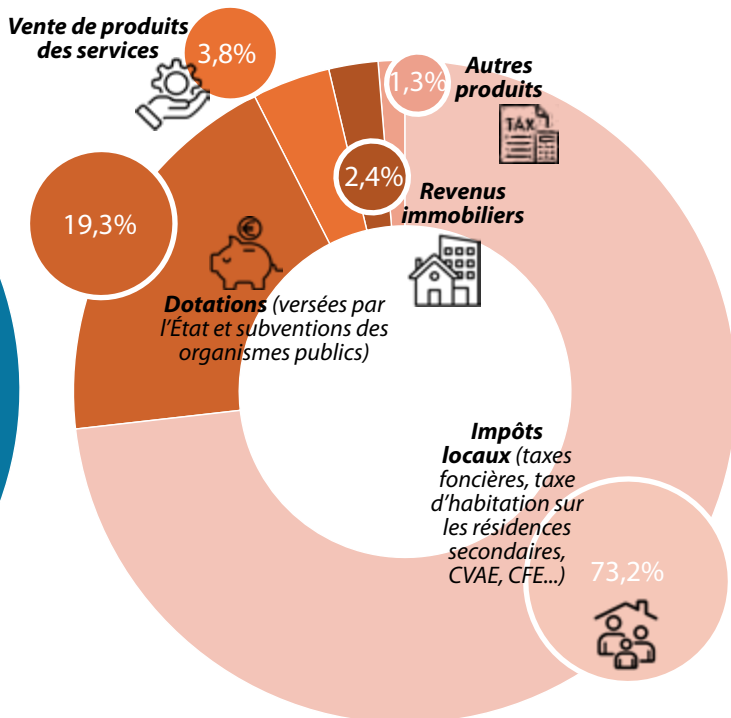
DÉPENSES de fonctionnement

Part des dépenses régulières et des charges financières dans les dépenses totales.



RECETTES de fonctionnement

Part des recettes régulières dans les recettes totales.



Aménagements de l'espace public

La rue Jean-Henri Fabre, située quartier des Antignans, fera prochainement peau neuve ! L'opération de rénovation urbaine comprend la reconfiguration globale de la voie (enfouissement et rénovation des réseaux, pose d'un nouveau revêtement de sol, etc.), pour un montant total de 210 000€.

Les toboggans et cinq des sept ponts du parc aquatique Nyonsoléiado seront remplacés par mesure de sécurité pour un montant de 25 000€.

Une aire de jeux pour enfants est programmée dans le secteur de la Mochatte, ce qui finalisera cet aménagement urbain conséquent.

Eau et assainissement

Des travaux vont être entrepris cet été au Groupe Scolaire de Meyne pour un montant de 132 000€. Ils comprennent la rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et des canalisations du système de chauffage du GS, ainsi que l'installation de brises soleil en façade sud de l'école élémentaire. Des volets roulants seront également installés en façade est de

Le budget 2026 en un clin d'œil

Dépenses de fonctionnement : 10,6 M€
dont masse salariale : 4,6 M€

Produit des impôts directs : 7,4 M€

Recettes de fonctionnement : 10 M€

Dépenses d'équipement (y compris les restes à réaliser) : 5,2 M€

Encours de la dette : 3,4 M€

Dotations : 1,9 M€

l'école maternelle de Sauve.

L'étude sur l'extension du réseau d'eau potable quartier Saint Martin se poursuit également en 2026, ainsi que la réalisation du schéma directeur

d'assainissement collectif des eaux usées (cf Nyons Infos 169).

Sport

Les travaux de création du stade d'athlétisme du quartier des Tuilières se poursuivent. Le montant des travaux restant est estimé à 1 M€. Ce chantier majeur est financé grâce :

- à plusieurs subventions : 188 337€ du Conseil Départemental en 2025 et 380 000€ presentis en 2026, 100 000€ de l'Agence Nationale pour le Sport (ANS) en 2025 et 50 000€ de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- à l'autofinancement
- et au recours à l'emprunt.

Le stade devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2026.

Patrimoine

La restauration du monument aux morts de la Seconde Guerre Mondiale du square des

Recollets est chiffrée à 6 000€ (cf page 11).

Deux autres chantiers programmés ce printemps concernent l'église Saint-Vincent : l'installation d'un nouveau système d'éclairage dans les chapelles qui permettra de mettre en valeur les tableaux (7 000€) et le remplacement d'une fenêtre et de son vitrail très vétuste côté sud (30 000€).

Sécurité

Plusieurs investissements sont prévus cette année dans le cadre de la politique de sécurisation de la ville. Le remplacement de quelques caméras de vidéo-protection est notamment programmé ainsi que la mise en conformité annuelle des poteaux incendie. Une étude sera également menée concernant la sécurisation du pont surplombant la Sauve, quartier Serre de Reynier. Montant de l'étude : 10 000€.

Cette politique d'investissements est financée en 2026 par :

- Le prélèvement sur la section de fonctionnement (autofinancement) de 2 136 k€
- Les ressources propres pour 880 k€ (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée et taxe d'aménagement)
- Un emprunt de 500 k€.
- Les subventions obtenues pour un montant de 425 k€

Propreté urbaine

Le Centre Technique Municipal (CTM) se dote cette année d'un nouvel aspirateur de déchets Glutton pour un montant de 25 000€. Électrique et autotracté, cet équipement permet le tri des déchets aspirés. Il est aussi prévu de remplacer le quad dédié au ramassage quotidien des déjections canines.

L'installation des cendriers de rue en partenariat avec la société ALCOME se poursuivra en 2026 (cf page 11). Enfin, le CTM procédera à l'acquisition de nouvelles corbeilles de rue et de poubelles de tri pour les écoles. Il va installer également une dizaine de distributeurs de « sachets propreté canine » sur les espaces publics les plus fréquentés.

QUID DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Les subventions aux associations sont stables tandis que la participation au fonctionnement de la Médiathèque augmente de 16 k€ du fait de l'application d'une convention avec le Conseil Départemental. On note également deux nouvelles contributions. L'une pour la rénovation des façades des particuliers (20k€) et l'autre pour la mise en place de l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) confiée au PNR (cf. page 4).

Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.





Ambre, sous les couleurs de l'équipe de France



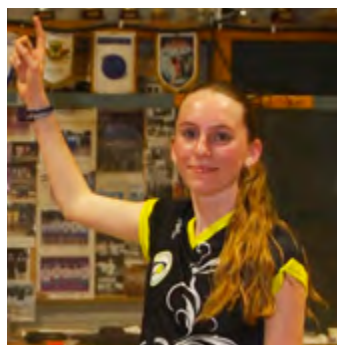
Sur le podium du Championnat de France de tirs à Nyons, le 12 avril dernier.



Rencontre  avec...

Ambre Jean

Ambre s'impose déjà comme l'un des grands espoirs de la boule sportive en France. Résidente à Suze-la-Rousse, elle évolue au sein de l'Union Sportive Bouliste Nyonnaise (USBN) depuis ses 8 ans. La formation du club porte visiblement ses fruits comme en attestent ses performances talentueuses.



À seulement 17 ans, Ambre Jean incarne la relève de la boule sportive française, et l'année 2025 a marqué un tournant dans son jeune parcours sportif. En effet, la jeune femme est devenue championne

exceptionnelle de 39 boules sur 42. Elle décroche également le titre de vice-championne de France en tir de précision.

Chez les Jean, la boule est une affaire de famille : Ambre et son frère Victorien sont ainsi vice-champions de la Drôme (respectivement en catégorie F18 et G15). Ils participeront au championnat de France de boule lyonnaise à Dardilly dans la discipline du tête à tête, les 29 et 30 août prochain !

de France dans deux disciplines exigeantes : le tir progressif et le tir de précision, dans la catégorie F18. Une performance remarquable qui annonce le début d'une ascension fulgurante.

“ Je m'entraîne trois fois par semaine et je complète ma préparation par du footing pour travailler mon endurance, tout en suivant mes études. **”**

En 2026, lors de la Coupe du monde féminine F18/F23 disputée à Saint-Vulbas du 27 février au 1^{er} mars, elle confirme son potentiel sur la scène internationale. Elle y réalise un exploit en égalant le record du monde de tir progressif avec 38 boules tapées sur 42 tentatives. Mieux encore, elle établit un nouveau record du monde en double avec Emma Accasto, atteignant 51 boules sur 53.

Derrière ces résultats impressionnants se cache un travail intense et régulier. Parallèlement à sa carrière sportive, elle poursuit ses études au lycée de Bollène en classe de première générale et souhaiterait devenir kinésithérapeute ou orthoptiste, le sport-boules n'étant pas un sport permettant d'en vivre professionnellement.

Quelques semaines plus tard, lors du Championnat de France de tirs organisé à Nyons les 11 et 12 avril, Ambre repousse encore ses limites. Elle bat le record du monde F18 de tir progressif avec une performance

En dehors de l'USBN, ses loisirs restent résolument tournés vers le sport : le vélo et la course à pied, des activités qui l'aident assurément dans ses performances. Nous lui souhaitons de nombreux autres succès à venir !





Nyons au Cœur

« Depuis notre installation, nous sommes pleinement engagés dans l'organisation et la structuration de l'action municipale. Les adjoints prennent progressivement possession de leurs délégations, tandis que les groupes de travail, les instances de représentation et les dispositifs de coordination se mettent en place avec méthode et détermination.

Cette phase est essentielle pour assurer une action publique cohérente, efficace et au plus près des attentes des Nyonsaises et des Nyonsais. Elle nous permet également de poser les bases d'un fonctionnement collectif solide, fondé sur l'écoute, la responsabilité et la complémentarité des compétences.

Parallèlement, nous avons d'ores et déjà engagé le travail sur plusieurs projets structurants qui devraient voir le jour d'ici la fin de l'année. Ces initiatives traduisent notre volonté d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie de chacun, renforcer l'attractivité de notre commune et accompagner les évolutions auxquelles nous sommes confrontés.

Nous avançons toutefois dans un contexte contraint, marqué notamment par des difficultés croissantes d'accès aux financements pour les collectivités locales. Cela nous impose de faire preuve de rigueur, de créativité et de détermination afin de mener à bien nos engagements.

Nous restons pleinement engagés, à vos côtés, pour construire, avec vous, l'avenir de notre commune. »

Le réveil Nyonsais

« Stade d'athlétisme : des subventions surestimées !

Dans quelques mois, Nyons disposera enfin d'un véritable stade d'athlétisme. Il permettra aux deux clubs de la ville - le Nyons Athlétic Club et Courir à Nyons - de poursuivre leur développement. Les scolaires, les pompiers, les gendarmes et l'ensemble des coureurs amateurs en bénéficieront également. Un équipement d'intérêt général que nous soutenons pleinement.

Mais sa réalisation est assombrie par une communication contradictoire autour des subventions promises. Entre la délibération de mai 2024 et celle d'avril 2026, la part d'autofinancement supportée par les contribuables nyonsais a augmenté de 826 171 €. Une information majeure qu'il aurait été utile de porter à la connaissance des habitants avant l'élection municipale.

Pour éviter que de telles pratiques ne se reproduisent, il est indispensable que les élus d'opposition disposent d'une information complète et sincère. Or, les mauvaises habitudes persistent, tant au niveau communal qu'intercommunal. Bien que la majorité affirme être « à 100 % » alignée avec nos collègues de l'Unyons sur la démocratie participative (comme indiqué dans le dernier tract de campagne de Nyons au cœur), l'accès aux commissions et aux représentations reste verrouillé au profit quasi-exclusif de leurs élus. La perspective d'un débat interne dans les commissions semble leur être insupportable. Légèrement mieux représentés grâce à un score électoral supérieur, les élus réveil nyonsais ont proposé de partager leurs rares sièges avec le second groupe d'opposition : refus catégorique de M. Le Maire ! »

L'uNyons citoyenne

« Chers concitoyens, À l'issue du conseil municipal d'installation, nous annonçons une opposition constructive. Fin avril, deux conseils municipaux auront suffi à nous faire douter de nos possibilités à contribuer à la vie communale :

Dès le 8 avril, la majorité a fait voter en bloc des délégations très larges au maire, au maximum de la loi, ce qui interroge toute ambition de démocratie participative. Nos remarques sur les orientations budgétaires n'ont suscité que des réponses laconiques, sans débat. Le budget, simple reconduction de l'existant, prolonge sans vision la mandature précédente et condamne la commune à une année sans cap ni innovation. La dérive du projet de stade d'athlétisme — +800 000 € — n'a entraîné aucune remise en cause.

Le 22 avril, le budget a été adopté sans débat réel : tout passe, quelles que soient les objections. Une majorité disciplinée valide des dossiers hérités du passé, révélant un fonctionnement préoccupant pour la vie démocratique locale.

À cela s'ajoute le choix d'un mode de désignation aux commissions et instances qui écarte presque totalement notre groupe. Cette option politique écarte tout pluralisme et co-construction, elle ne permet pas aux oppositions, la nôtre en particulier, d'exister en dehors de la contestation. Nous ne l'acceptons pas. Représentant une part significative des électeurs, nous demandons à participer, être informés, proposer et débattre. Gouverner, ce n'est pas confisquer : c'est entendre toutes les voix. L'écart avec les engagements affichés par le maire est aujourd'hui flagrant. La démocratie locale mérite mieux.»

Jean-Christophe Nello,
secrétaire de l'uNyons citoyenne.



Le saviez-vous >>>

Sur le trottoir, en terrasse ou en voiture, de nombreux fumeurs jettent leur mégot au sol. Emporté par la pluie et le vent, le mégot arrive dans les bouches d'égout où il commence à polluer l'eau avec laquelle il est en contact. À la sortie de ces réseaux souterrains, il termine sa course soit dans les stations d'assainissement et en perturbe le fonctionnement, soit dans les rivières, les fleuves ou les mers, continuant à répandre sa pollution. **La solution** : jeter son mégot dans un endroit adapté (cendrier de poche ou cendrier de rue) ! Cette année, la ville de Nyons poursuit l'installation de nouveaux cendriers de rue dans le cadre de son partenariat avec la société ALCOME.

Repères <

Connaissez-vous le violentomètre ?

Il s'agit d'un outil pour sensibiliser aux violences conjugales en « mesurant » si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et comporte ou non des violences. La Communauté de Communes et la mairie vous invitent à utiliser cet outil disponible gratuitement en pharmacie (sur les sachets) ainsi qu'à la mairie de Nyons.

Un poissonnier sur le marché

Suite à la fermeture de l'ensemble des poissonneries dans les grandes surfaces de Nyons, la mairie a organisé l'installation d'un

poissonnier sur le marché provençal du dimanche matin durant la belle saison. Retrouvez-le sur la place Libération nord, derrière l'Office de Tourisme.



Nyons pratique

Fraude à la rénovation énergétique

La Direction Départementale de la Protection des Populations de la Drôme a eu connaissance de l'envoi d'e-mails frauduleux concernant des programmes d'information sur la transition énergétique, ou des aides pour l'installation de panneaux solaires.

Si vous avez fait l'objet de ce type de démarche, nous vous invitons à vous rapprocher de la DDPP de la Drôme à l'adresse suivante :

ddpp-conso@drome.gouv.fr

>> [Plus d'infos sur cybermalveillance.gouv.fr](http://Plus.d'infos.sur.cybermalveillance.gouv.fr)

Restauration du monument aux morts de la Seconde Guerre Mondiale

Le monument aux morts du square des Recollets a récemment retrouvé sa splendeur passée grâce au travail minutieux de l'atelier Jean-Loup Bouvier d'Avignon. Le chantier entrepris au mois d'avril a permis de nettoyer le monument, notamment à l'aide d'un traitement fongique

et de pratiquer un ragréage de certains détails abimés (mains, nez...). Une patine d'harmonie à la chaux a été mise en place pour finaliser les travaux.



état civil

Décès



- BELLERI Christian, Jean, François le 01/04
- JOUVE Zoë, Julie, Rosaline le 01/04
- DE WINNE Monique, Marthe, Yvonne, Adrienne veuve BARBERIO le 19/04
- LAGET Gabriel, Elie le 20/04
- GAUTHIER Annie, Louise, Andrée veuve TURPIN le 21/04
- DE RYCKERE Catherine Louise veuve VAN HOVE le 25/04
- CARCASSONNE Françoise Marie Marguerite épouse BLANC le 28/04
- DUC Monique, Joséphine, Lydie épouse CORNUD le 30/04

Naissance

- MAROKE Emily le 20/04

✓ LE DICTON
DE VALLY

Amusasz-vous tant que sias jouine, e arrapas l'oucasoun pèr li péu.
Qu saup, plus tard, belèu pourtara peruco.

*Amusez-vous tant que vous êtes jeune, et attrapez l'occasion par les cheveux.
Qui sait, plus tard, peut-être elle portera perruque.*

Fête de la Musique 2026

Samedi 20 juin, la ville de Nyons vibrera au rythme de la Fête de la Musique avec une programmation riche et variée, répartie sur plusieurs lieux emblématiques du centre-ville. Une belle occasion de célébrer l'arrivée de l'été en musique, au cœur de Nyons !



Peace Maker, place Barillon à 18h

Les festivités débuteront dès 16h, place Jacques Martin Deydier, avec l'audition de l'**École de musique de Nyons**. À partir de 17h30 et jusqu'à 19h30, l'association **Nyons O'Line** animera les rues avec une déambulation musicale de danses en ligne. En début de soirée, plusieurs concerts se tiendront simultanément dans différents quartiers. À 18h, le groupe «**Peace Maker**» proposera un répertoire de reprises de variétés place Colonel Barillon, tandis que la **Chorale des Oliviers** se produira place de la Libération. À la même heure, une audition d'orgue sera également proposée par l'association des **Amis de l'Orgue de l'Église Saint-Vincent**.

La soirée se poursuivra avec l'**orchestre de l'École de musique**, qui jouera à 19h place de la Libération nord, devant le bar La Belle Époque.

À 18h30, le **Groupe Musical du Nyonsais** vous accueillera place Autiéro, tandis que sur la place Jules Laurent (près du Pont Roman), le groupe **Cheval fougueux** rendra hommage à Neil Young à 19h, avant de laisser place à la musique celtique de **Boxwood** à 21h. Sur la place de la Libération nord, **Jeff the Def** montera sur scène vers 20h, suivi de **Vince et Pierre** à 22h. La place du D^r Bourdongle ne sera pas en reste, avec **Les Daddy's** à 19h, le groupe **Dja Stress & Bafu Sound** à 21h et **Musique pour automobile** vers 23h.

Une édition 2026 ponctuée d'autres surprises musicales, qui promet une ambiance conviviale mettant à l'honneur les talents locaux et la diversité !

Le mag
Côté culture

Fête de la
MUSIQUE



Dja
Stress

Dja Stress & Bafu Sound enflammera la place du D^r Bourdongle à 21h